



LE VAUCLUSE EN GRAVEL

# TOUS EN GRAVEL !

Rouler en gravel dans le Vaucluse, c'est s'écarter des routes touristiques renommées et des sentiers battus, pour prendre des chemins de traverses, petites routes et pistes forestières et partir à la découverte de nos terroirs et massifs protégés : les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et du Luberon, mais aussi le massif ciselé des Dentelles de Montmirail, celui de Ventabren, d'Uchaux, le plateau de Sault et les Monts de Vaucluse.

Concocté par des passionnés de gravel au sein de nos Parcs naturels régionaux, de nos offices du tourisme et du Département de Vaucluse, les itinéraires proposés sont 100% sur le domaine public et présentent un éventail de niveaux, du débutant aux plus aguerris.



Au détour des chemins, ces parcours révèlent les trésors multiples du Vaucluse : l'histoire du patrimoine bâti dissimulé dans les sous-bois et la garrigue (mur en pierre sèche, bories, aiguiers, baumes et maisons troglodytiques...), un patrimoine géologique millénaire qui façonne nos paysages entre ocres, safres et calcaires, et des terres cultivées entre vergers et canaux, pour votre plus grand plaisir.



©A. Hocquiel

*30 parcours gravel*

*2 espaces VTT-77C*

*75 parcours balisés*

*1 900 km d'itinéraires vélo*  
(Luberon, Ventoux, Vallée du Rhône  
et autour d'Avignon)

*2 PNR* (Parcs naturels régionaux):  
PNR Luberon et PNR du Mont-Ventoux

*Des sites d'escalade*  
mondialement reconnus

*13 GRP* (grandes randonnées de Pays)

*2 800 km* de sentiers pédestres balisés

*1 espace Trail*



Pour vos étapes, ayez le réflexe ACCUEIL VELO :  
une marque au service du voyageur à vélo.

- A moins de 5 km d'un itinéraire vélo référencé.
- Abri vélo sécurisé pour la nuit.
- Accueil adapté : infos pratiques et flexibilité des horaires.
- Services : table d'hôtes, petit-déjeuner, lavage de votre tenue, outillage...

Vaucluse Provence, Le Vaucluse en gravel- Édité par Vaucluse Provence Attractivité, 12 rue collège de la Croix, 84000 Avignon  
Direction de la publication : Pierre GONZALVEZ et Cathy FERMANIAN - Coordination : Florence DE MEYER et Élodie PELLET  
Design : Anais CLAIR - Rédaction : Carole CLAUDEPIERRE

Documentation et sources : Fred ROCHE/Conseil départemental de Vaucluse, Eric GARNIER/Parc Naturel Régional du Luberon,  
Chloé GIBOIN/Parc Naturel Régional du Mont Ventoux - Christian CONIL/Office de tourisme de Grand Avignon -  
Guilhem MILLET/Office de tourisme aux portes du Ventoux - Jean Marc BRANCART et Cédric TASSAN/VTopo  
Photographie de couvertures : Alain HOCQUEL - Damien ROSSO  
Impression sur du papier PEFC par Imprimerie ORTA certifié Imprimvert

Tirage : 250 exemplaires - Dépôt légal : 2024 - Contact : [info@vaucluseprovence.com](mailto:info@vaucluseprovence.com)

## UN ADN TRÈS NATURE

### LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MONT-VENTOUX

Au-delà de ses routes mythiques vers le sommet,, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux est un réservoir de biodiversité.

Classé réserve de Biosphère UNESCO, il abrite plus de 1 500 variétés d'espèces végétales, plus de 150 espèces d'oiseaux et de rapaces majestueux, une faune sauvage exceptionnelle (Vautour Fauve, Nivéole de Fabre, loups, chamois...).

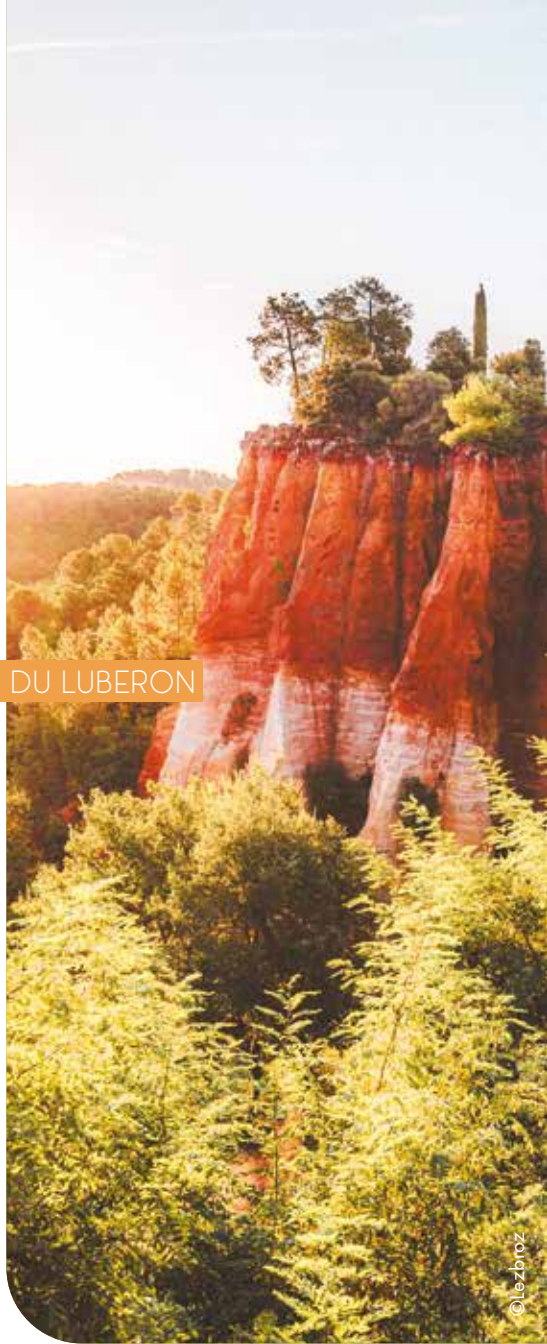
Le Parc, c'est aussi 37 villages pittoresques rassemblés autour du Géant de Provence, des paysages variés entre plateaux de Sault, collines du Vaisonnais ou gorges du Toulourenc.

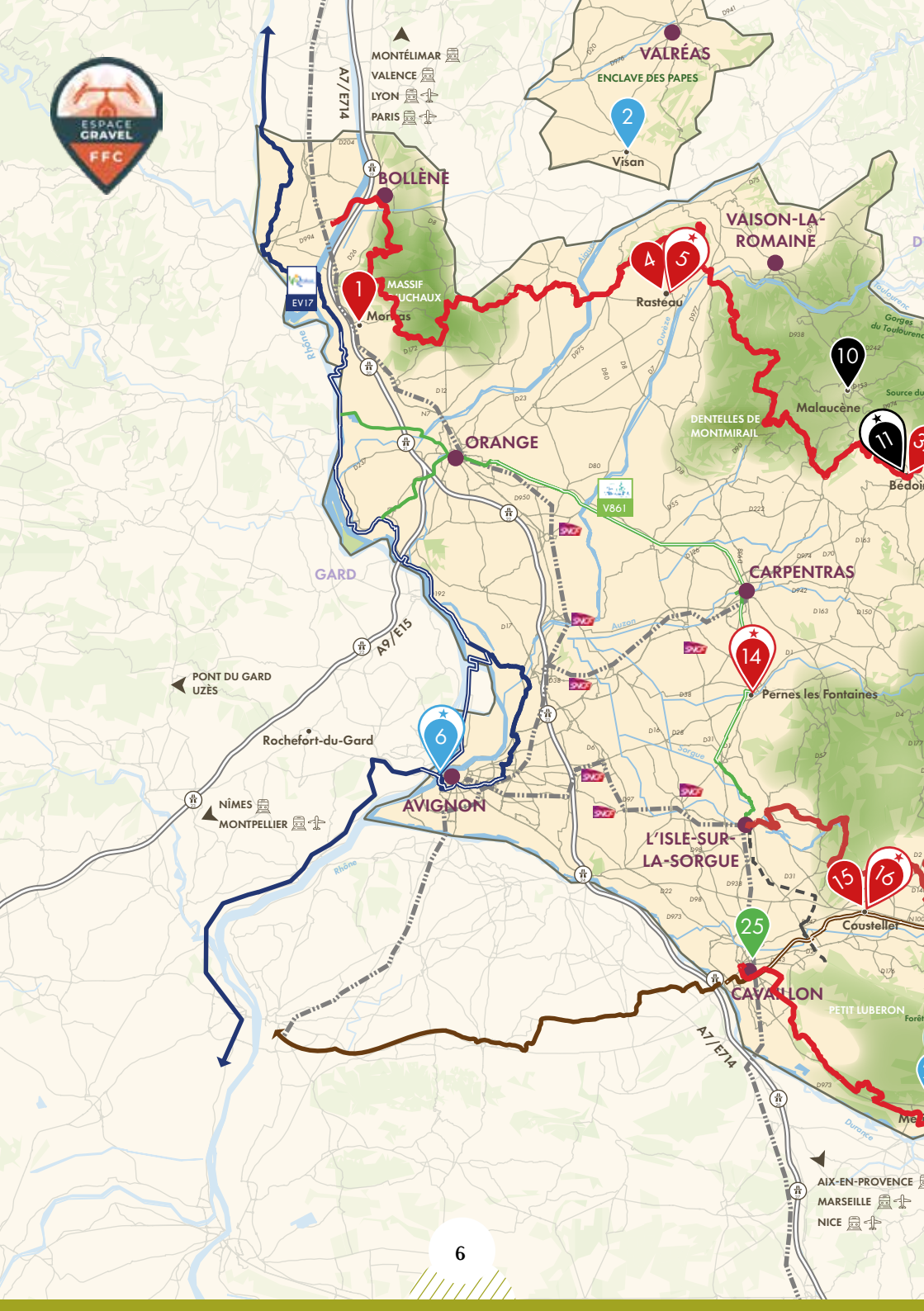


## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Le massif du Luberon relie d'est en ouest, Cavaillon à Forcalquier sur 75 km. Du nord au sud, la combe de Lourmarin sépare le Petit Luberon à l'ouest, du Grand Luberon à l'est, qui se poursuit avec le Luberon oriental. De la Durance aux Monts de Vaucluse, se dessine une mosaïque de paysages, influencée par une grande géodiversité et par l'activité humaine, agricole et pastorale, ponctuée d'un patrimoine architectural et de paysages remarquables.

Le territoire est reconnu Réserve de biosphère Luberon-Lure pour ses actions d'expérimentation sur les relations entre l'homme et la nature, et Géoparc mondial par l'Unesco pour son engagement en faveur de la protection et la valorisation des patrimoines de la Terre.





# gravel en vaucluse

Ces parcours sont des itinéraires gravel à réaliser avec GPS.

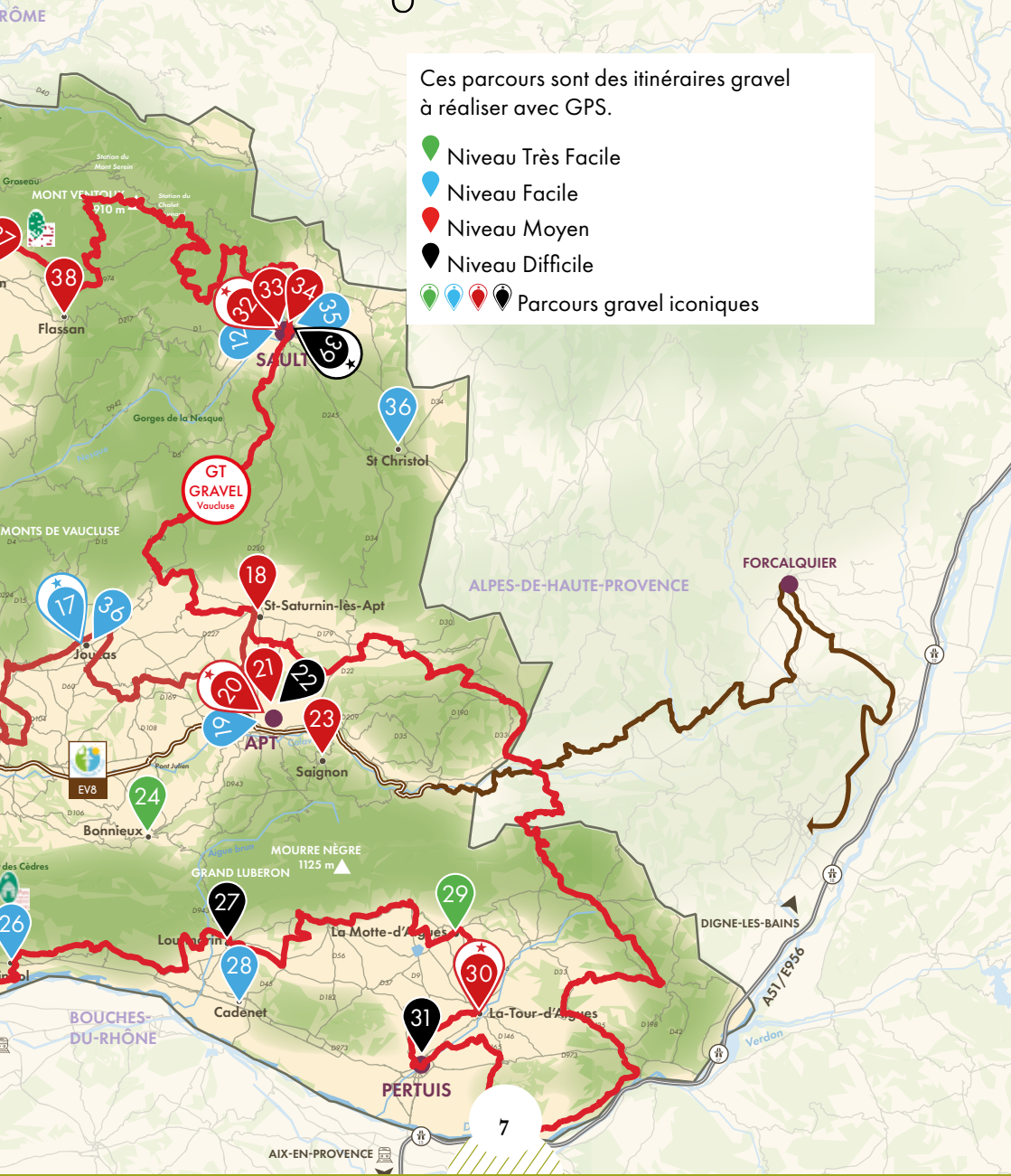
🟢 Niveau Très Facile

🟡 Niveau Facile

🔴 Niveau Moyen

⬛ Niveau Difficile

🟢🟡🔴⬛ Parcours gravel iconiques







# 10 PARCOURS ICONIQUES

## VALLÉE DU RHÔNE



### ROUTE DES CAVES COOPÉRATIVES GARDOISES

Départ : Ile Piot - Avignon

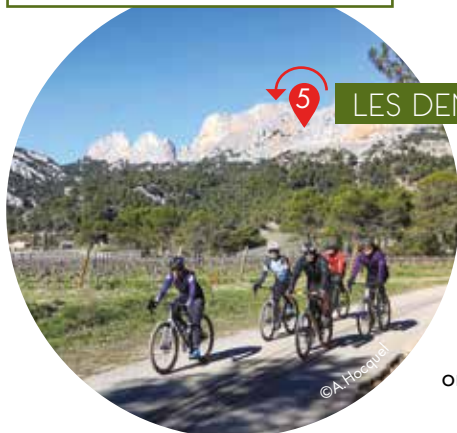
Distance : 60,9 km

Dénivelé : + 561 m

Une découverte gravel ludique au coeur des crus gardois de Tavel et Lirac



## MONT VENTOUX DENTELLES DE MONTMIRAIL



### LES DENTELLES DE MONTMIRAIL

Départ : Rasteau

Distance : 47 km

Dénivelé : + 1065 m

Immersion minérale, arrêtes ciselées et coteaux de vignes omniprésents





## LE TOUR DU MONT VENTOUX

Départ : Bédoin

Distance : 89 km

Dénivelé : + 1 900 m

Une boucle mythique pour découvrir toutes les facettes du Géant de Provence



©D.Rosso



## DES FONTAINES À VALLIS CLAUSA

Départ : Pernes-les-Fontaines

Distance : 60 km

Dénivelé : + 1 570 m

Un concentré de sensations, des eaux fraîches du canal aux hauteurs des Monts de Vaucluse - Vues splendides sur le Ventoux



©D.Rosso



## LA PANORAMIQUE

Départ : Sault - place des Aires

Distance : 42 km

Dénivelé : + 400 m

Panoramiques sur la montagne de Lure et le Mont-Ventoux



©A.Hocquet





# 10 PARCOURS ICONIQUES



## LA VIRÉE DU GRAND DUC

Départ : Sault - place des Aires

Distance : 77 km

Dénivelé : + 2 000 m

Incontournable, sauvage, pour les costaud (es)



## LUBERON MONTS DE VAUCLUSE



## UBAC DU PETIT LUBERON ET VILLAGES PERCHÉS



Départ : Coustellet (Maubec)

Distance : 59 km

Dénivelé : + 1 045 m

Mosaïque de paysages et villages fortifiés, témoins du travail de l'homme.

17

## DE PIERRES ET D'OCRES

Départ : Joucas - parking des artistes

Distance : 31 km

Dénivelé : + 510 m

Les ocres avec un vélo à tout faire : y goûter c'est l'adopter



20

## LES OCRES DU LUBERON

Départ : Apt - parking de l'ancienne gare

Distance : 59 km

Dénivelé : + 1 039 m

Paysages exceptionnels, villages flamboyants. Un itinéraire haut en couleurs

30

## DU PAYS D'AIGUES AU GRAND LUBERON

Départ : La Tour-d'Aigues - place Jean Jaurès

Distance : 69 km

Dénivelé : + 1 390 m

Une véritable corne d'abondance, à savourer sans modération !



## + D'ITINÉRAIRES

Retrouvez toutes les traces de nos parcours gravel (en GPS) sur notre site [www.provence-a-velo.fr](http://www.provence-a-velo.fr)

Même si les parcours ont été sélectionnés pour que ce ne soit pas du VTT, des pneus de 45 mm de largeur sont conseillés.



### VALLÉE DU RHÔNE



#### LE MASSIF D'UCHAUX

Distance : 42 km  
Dénivelé : + 989 m  
Départ : Mornas



#### DE PART ET D'AUTRE DE VISAN

Distance : 55 km  
Dénivelé : + 620 m  
Départ : Visan

### MONT VENTOUX DENTELLES DE MONTMIRAIL



#### GRAVEL'ANTIK

Distance : 73 km  
Dénivelé : + 1 491 m  
Départ : Rasteau



#### LE GÉANT DE PROVENCE, FACE NORD

Distance : 88 km  
Dénivelé : + 2 542 m  
Départ : Malaucène



#### LE PLATEAU D'ALBION

Distance : 36.5 km  
Dénivelé : + 496 m  
Départ : Sault





### LA PANORAMIQUE TECHNIQUE (VARIANTE)

Distance : 46 km

Dénivelé : + 450 m

Départ : Sault



### LA CABANE DU MOUFLON

Distance : 78 km

Dénivelé : + 2 000 m

Départ : Sault



### LA PITCHOUN

Distance : 11 km

Dénivelé : + 100 m

Départ : Sault



### LA DÉCOUVERTE

Distance : 11 km

Dénivelé : + 100 m

Départ : Saint Christol



### LE PAVILLON DE ROLLAND

Distance : 32 km

Dénivelé : + 750 m

Départ : Bédoin



### LA 50/50 DE FLASSAN

Distance : 35 km en A/R

Dénivelé : + 925 m

Départ : Flassan





## LUBERON MONTS DE VAUCLUSE



### MUR DE LA PESTE

Distance : 64 km  
Dénivelé : + 1 200 m  
Départ : Coustellet



### AU PAYS DES AIGUIERS

Distance : 67 km  
Dénivelé : + 1 500 m  
Départ : Saint-Saturnin-lès-Apt



### OCRES, VIGNES ET GARRIGUES

Distance : 40 km  
Dénivelé : + 550 m  
Départ : Apt



### DU CALAVON À L'AIGUEBRUN

Distance : 51 km  
Dénivelé : + 1 030 m  
Départ : Apt



### CRÊTES DU GRAND LUBERON

Distance : 67 km  
Dénivelé : + 1 670 m  
Départ : Apt



### CALAVON ET PLATEAU DE CASENEUVE

Distance : 44 km  
Dénivelé : + 840 m  
Départ : Saignon



### PLATEAU DES CLAPARÈDES

Distance : 30 km  
Dénivelé : + 560 m  
Départ : Bonnieux



### CONTREFORTS DU PETIT LUBERON

Distance : 28 km  
Dénivelé : + 200 m  
Départ : Cavaillon



### TOUR DE PEYRE PLATE

Distance : 19 km  
Dénivelé : + 445 m  
Départ : Mérindol



### CRAUX ET CRÊTES DU PETIT LUBERON

Distance : 78 km  
Dénivelé : + 1 600 m  
Départ : Lourmarin



### VILLAGES DU LUBERON

Distance : 27 km  
Dénivelé : + 420 m  
Départ : Cadenet



### DE L'ÉTANG DE LE BONDE À FONTJOYEUSE

Distance : 19 km  
Dénivelé : + 290 m  
Départ : La Motte-d'Aigues



### ENTRE VIGNES ET OLIVIERS

Distance : 27 km  
Dénivelé : + 330 m  
Départ : Pertuis

## FOCUS SUR LA GRANDE TRAVERSÉE GRAVEL

Distance : 287 km  
Dénivelé : + 4970 m  
Départ : Bollène  
Étapes principales : Bedoin, Sault, Saint-Saturnin-les-Apt, Roussillon  
Arrivée : Cavaillon  
Variantes possibles vers ou au départ de l'Isle-sur-la-Sorgue



Pour aller plus loin, découvrez la carte Gravel : 30 parcours détaillés de tous niveaux. Disponible en français et en anglais. 13,50€

<https://www.vtopo.fr>





# infos pratiques

## PROTÉGEONS LA NATURE

Pour maintenir un juste équilibre entre la sauvegarde des espaces naturels, leurs richesses et la qualité d'accueil que vous attendez, nous sollicitons votre vigilance, collective et individuelle, pour le respect de la réglementation et des règles de bon sens. Adoptons les bons gestes !

### RECOMMANDATIONS POUR BIEN VIVRE À VÉLO

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires sur GPS.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Si vous partez seul, communiquez votre itinéraire à votre entourage.
- Contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs ainsi qu'avec les agriculteurs, forestiers, riverains, bergers et chasseurs. Les piétons et cavaliers sont prioritaires.
- Le port du casque est indispensable.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- Soyez prudents et suivez les consignes en présence d'engins agricoles et forestiers.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- En présence de chiens de protection pastoraux, ne croisez pas leur regard, mettez pied à terre et contournez les troupeaux.



- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Contribuez à préserver la qualité de ces lieux, ramenez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Refermez les barrières derrière vous.

## RISQUE INCENDIES

Pour la sécurité de tous, en période estivale, soit du 15 juin au 15 septembre, les mauvaises conditions météorologiques et de sécheresse augmentent le risques incendies, à l'origine de restrictions d'accès aux massifs :

- consultez la borne d'information téléphonique au 04 28 31 77 11.

- ou les sites

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/>

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/>

## CHASSE ET BATTUES

En période de chasse (septembre à février), portez une tenue de couleur vive, signalez-vous et respectez la signalétique posée par les chasseurs.

## SURICATE

Suricate vous permet de signaler une erreur de balisage, un besoin de sécurisation, une dégradation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres usagers...  
Merci pour votre contribution !



## BIVOUAQUER EN VAUCLUSE

*Bivouaquer, c'est installer sa tente en milieu naturel pour une nuit, du coucher au lever du soleil.*

Le bivouac est régi par la loi et parfois soumis à un arrêté municipal à consulter en mairie.

En Vaucluse, le camping sauvage et le bivouac sont interdits dans les massifs forestiers du 15 juin au 15 septembre. Le reste de l'année, le bivouac est toléré du coucher au lever du soleil sauf dans les zones réglementées (arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, Réserve Biologique Intégrale...) et à condition d'avoir l'autorisation du propriétaire des terrains privés. Sur le massif du Mont-Ventoux, deux zones sont officiellement dédiées au bivouac : le Jas Forest et le Pavillon du Rat. Ces sites sont entretenus par l'Office National des Forêts.

Le bivouac peut être plus contraint, voire interdit dans les forêts, bois, réserves naturelles, routes et chemins publics, à 500 m ou moins d'un monument classé ou inscrit au patrimoine, à 200 m ou moins d'un captage d'eau potable. Il est interdit de bivouaquer dans les zones urbaines ou proches des routes.

Ne laissez aucune trace de votre passage. **Le feu est interdit toute l'année** et les déchets sont à ramener dans vos sacs.

Laissez le lieu intact, voire plus propre que vous l'avez trouvé !







Le Jas Forest  
1130  
CANTON DE LAVAL  
Secteur de LE CANTON DE LAVAL



provence-a-velo.fr